



F.S.U.

ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE

## Une rentrée 2024 sous haute-tension dans le second degré public des Côtes d'Armor

Dans le département, c'est la **septième rentrée scolaire consécutive avec des suppressions de postes**, 16 postes en collège, 15 postes en lycée général et technologique et 4 postes en lycée professionnel, soit 35 postes en moins pour l'ensemble du second degré public.

**Cette réduction de moyens est la poursuite d'une logique nationale dévastatrice pour le service public d'Éducation.** Des établissements scolaires dans le département sont particulièrement impactés par ces suppressions (exemples : le lycée Henri Avril de Lamballe qui perd 4 postes et, encore une fois, le lycée La Fontaine des Eaux de Dinan qui perd 4 postes).

**La FSU dénonce ce choix politique qui fragilise les postes d'enseignants**, n'améliore ni les conditions de travail des personnels ni les conditions d'apprentissage des élèves, dont les effectifs demeurent pléthoriques, et, par-dessus tout, augmente la charge de travail des professeurs en imposant des heures supplémentaires dans les services des uns, quitte à créer des compléments de service dans d'autres établissements pour d'autres (par exemple en Sciences Physiques en Anglais au lycée H. Avril de Lamballe), voire à supprimer des postes.

**C'est donc dans ces circonstances que les organisations syndicales, dont la FSU, ont été amenées à voter, à l'unanimité, contre les mesures de carte scolaire second degré public présentées en CSA-SD ce vendredi 15 mars 2024.**

Après un rejet quasi unanime de la réforme « Choc des savoirs », allant contre les quelques assouplissements annoncés par Mme Belloubet, le premier ministre a affirmé dans les médias que les groupes de niveau seraient la règle en 6ème et en 5ème. De plus, la 26ème heure de cours hebdomadaire ne sera pas rétablie en 6ème, les élèves aux résultats trop fragiles pourraient se voir évincer de certains cours (LV2 par exemple), le DNB reste un barrage pour passer au lycée, la création de la Prépa Seconde demeure, la labellisation des manuels se poursuit contre l'avis unanime des organisations syndicales pointant les risques de contrôle des pratiques pédagogiques...

**Après le tri « Parcoursup », le ministère organise le collège du tri social !**

**La FSU appelle les personnels à se mobiliser dans tous les établissements du second degré pour faire de la journée de grève et d'action Fonction publique du mardi 19 mars un grand moment de refus de ces conditions de rentrée 2024 très dégradées :**

- **En tenant des assemblées générales des personnels ou des conférences de presse pour dénoncer tous les problèmes générés dans leur établissement le matin.**
- **À rejoindre en nombre le rassemblement intersyndical départemental à 14h au Parc des Promenades à Saint-Brieuc.**